

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 OCTOBRE 2022

LISTE DES DELIBERATIONS

2022 09 95 Communauté de communes du Bassin de MARENNEs – rapport d’activité

2021

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Prend acte de la présentation du rapport d'activité 2021 de la CDCBM

2022 09 96 Personnel municipal - prolongation d'un poste de Parcours Emplois Compétence (PEC) à temps complet pour une période de 6 mois aux services techniques

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Décide de prolonger le contrat PEC de 6 mois supplémentaires à compter du 14 octobre 2022
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier et notamment la convention et le contrat de travail.

2022 09 97 Personnel municipal - création d'un Poste de Parcours Emploi Compétence (PEC) à temps complet pour une période de 9 mois aux services techniques

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Décide de créer un poste de Parcours Emploi Compétence à temps complet à compter du 1^{er} novembre 2022 pour une période de 9 mois.
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier et notamment la convention et le contrat de travail.

2022 09 98 Marché de maîtrise d’œuvre Chaufferie mutualisée gaz - Avenant n°1 au marché de maîtrise d’œuvre existant avec le Cabinet ASCAUDIT ET FLUIDES

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 relatif à la maîtrise d’œuvre Chaufferie mutualisée gaz avec le Cabinet ASCAUDIT ET FLUIDES.

2022 09 99 Cabinet ASCAUDIT ET FLUIDES – Etude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur alimenté par chaufferie biomasse et mission de maîtrise d’œuvre pour la solution technique retenue

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Autorise Monsieur le Maire à signer l'étude de faisabilité établie par le Cabinet ASCAUDIT ET FLUIDES.
- Dit que les crédits seront ouverts au budget.

2022 09 100 Marché Aménagement d'un bureau de poste communal - infructuosité du lot 5 plomberie- sanitaires- offre inacceptable pour le lot 4 électricité

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Déclare le lot 5 Plomberie sanitaire infructueux
- Déclare l'offre reçue pour le lot 4 Electricité chauffage ventilation inacceptable
- Autorise Monsieur le Maire à relancer ces deux lots en procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence préalable

2022 09 100 Marché Aménagement d'un bureau de poste communal - infructuosité du lot 5 plomberie- sanitaires- offre inacceptable pour le lot 4 électricité

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Déclare le lot 5 Plomberie sanitaire infructueux
- Déclare l'offre reçue pour le lot 4 Electricité chauffage ventilation inacceptable
- Autorise Monsieur le Maire à relancer ces deux lots en procédure de marché sans publicité ni mise en concurrence préalable

2022 09 102 Cession de terrain – rue Del Sol – complément à la délibération 2021 12 158 du 08 décembre 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :

- D'autoriser Monsieur le Maire à mener toutes démarches et signer tous documents notamment notariés relatifs à ce dossier selon les modalités suivantes :

- Les frais de notaires sont pris en charge intégralement par l'acheteur
- Le maintien du prix de vente à 576 €

- Le partage de la prise en charge financière de l'étude de sol entre la commune et l'acheteur, soit 390 € TTC pour chacune des parties à l'acte.

2022_09_103 Restauration collective – écoles du GUA – Groupement de commandes

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- approuve la constitution d'un groupement de commande entre les communes de Marennes- Hiers-Brouage, Nieulle-sur-Seudre, le Gua, ainsi que le Centre Communal d'Action Sociale (CIAS)
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide de ne pas recourir au vote à bulletin secret.

Messieurs KECHIDI et REY obtiennent 14 voix et sont désignés en qualité de membres titulaires (une abstention Madame BIGOT)

Madame ORTEGA et Monsieur BONDUX obtiennent 15 voix et sont désignés en qualité de membres suppléants.

2022_09_104 Affiliation du Syndicat mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Charente-Maritime (CDG 17)

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, émet un avis favorable à l'affiliation du Syndicat Mixte pour l'aménagement des digues de la Gironde au CDG 17.

2022_09_105 Espace Santé du Monard – dénomination de l'esplanade

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- Emet un avis favorable sur la dénomination suivante :
- « Esplanade Frédéric Laurent ».
- Dit que la plaque apposée portera les mentions suivantes :
 - « Esplanade Frédéric Laurent, Médecin de 1994 à 2020 ».

2022_09_106 Budget principal - annule et remplace la délibération 2022_07_74 du 26 juillet 2022

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

- annule et remplace la délibération 2022_07_74 comme suit :

ARTICLES	LIBELLES	RECETTES	DEPENSES	OBSERVATIONS
615221	Bâtiments publics		45 911.37	Protocole sanitaires élémentaire
7718	Autres produits exceptionnels	44 535.55		Participations architecte et entreprise carrelage
022	Dépenses imprévues		- 1 375.82	
	TOTAL	44 535.55	44 535.55	

Fait le 28 octobre 2022

Le Maire,

Patrice BROUHARD

Publié sur le site internet de la commune le 31/10/2022

